

Séance du 29 mars 2012

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal, régulièrement convoqué le 23 mars 2012, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte-rendu a été affiché à la porte principale de la mairie.

-oOo-

PRESENTS : Dr Grenet, Maire-Président ; M. Millet-Barbé, Mme Bisauta, M. Gouffrant, Mme Durruty, M. Soroste, Mme Gibaud-Gentili, M. Jaussaud, Adjoints ; MM. Pommiez, Saussié, Causse, Lozano, Mmes Chevrel, Boé, Darmendrail, Castel, M. Lacassagne, Mme Demont, M. Arandia, Mme Touraton, M. Gastambide, Mmes Doucet-Joyé, Salducci, Pibouleau-Blain, M. Soudre, Mme Capdevielle, MM. Aguerre, Etcheto, Bergé, Ugalde, Barrère, Conseillers Municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : M. Etchegaray à M. Lacassagne ; Mme Lauqué à M. Pommiez ; Mme Dumas à M. Gouffrant ; M. Labayle à M. le Maire ; Mme Chabaud-Nadin à Mme Castel ; M. Escapil-Inchauspé à Mme Chevrel ; Mme Thicoipé à M. Soudre ; Mme Loupien-Suares à M. Bergé.

SECRETAIRE : Mme Salducci.

M. Pommiez présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

OBJET : **RENOVATION URBAINE** – Fourniture et pose de mobilier urbain sur les secteurs nord et sud de l'esplanade Jouandin – Signature du marché.

Dans le cadre des travaux de requalification des secteurs nord et sud de l'esplanade Jouandin, il est prévu la fourniture et la mise en place de mobilier urbain de style contemporain. Celui-ci, étudié spécifiquement pour ce chantier, sera choisi, en priorité, en fonction de critères esthétiques et d'intégration au site.

Le descriptif et le quantitatif estimé dans le dossier de consultation des entreprises est le suivant :

- 34 banquettes en béton ou en granit, à granulats apparents ou lisses. Ces banquettes pourront être complétées par des assises seules ou avec dossiers en bois. Ce mobilier sera réparti de manière homogène sur l'ensemble des deux secteurs ;

- 3 tables-bancs en béton à granulats apparents ou lisses positionnées dans le futur secteur de pique-nique ;
- 4 mobiliers de détente de type « transat » en béton à granulats apparents ou lisses positionnés sur la grande plaine enherbée du secteur sud ;
- 6 mobiliers type « tabouret » en béton à granulats apparents ou lisses positionnés sur la grande plaine enherbée du secteur sud.

Ces travaux de fourniture et pose sont planifiés pour débiter au premier semestre 2012. Ils se décomposeront en deux tranches, une tranche ferme correspondant au secteur nord et une tranche conditionnelle correspondant au secteur sud.

Compte tenu du montant des fournitures de ce type achetées par la commune, la procédure de passation retenue et mise en œuvre pour ce marché estimé à 106 K€ HT, est un appel d'offres ouvert européen.

Après analyse effectuée conformément aux critères de jugement des offres, la commission d'appel d'offres, réunie le 29 mars 2012, a pris la décision d'attribuer le marché à la société Guichard pour un montant total de 101 540 € HT.

Il est demandé au conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer le marché avec le titulaire ci-dessus désigné.

Adopté à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.